RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 4 MARS 1973

4e CIRCONSCRIPTION THIERS-AMBERT

VOTRE DÉPUTÉ

CANDIDAT UNIQUE DES SOCIALISTES ET DES RADICAUX DE GAUCHE



Fernand SAUZEDDE

Artisan
Conseiller général de Thiers
Président de l'Office Départemental d'H.L.M.
Président du Syndicat Intercommunal d'Electricité et Gaz du P.-de-D.
Président de l'Union Hospitalière du Centre et du Comité de Gestion des Œuvres Sociales de la Santé
Secrétaire de la Fédération Nationale des Collectivités locales



Joannès ROIRON

Commerçant
Maire et Conseiller Général d'Arlanc

CE QU'ILS VOUS ONT REFUSÉ	CE QUE NOUS VOUS PROPOSONS
LES SALAIRES Les salaires français sont les plus bas du Marché Commun.	— Un salaire minimun garanti de 1000 francs par mois et indexé sur la hausse des prix.
L'AGRICULTURE Aux exploitants familiaux la garantie d'un revenu agricole minimum.	— Une politique des prix et des marchés garantissant le revenu des exploitations familiales. — La recherche des débouchés nouveaux à l'exportation. — L'organisation des marchés pour la viande, le lait, les fruits, les légumes, le vin. — La création d'une caisse d'assurance contre les calamités agricoles. — L'augmentation des prestations familiales et le remplacement progressif de l'IVD par un régime de retraite vieillesse à partir de 60 ans.
LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS Une aide suffisante à tous les travailleurs indépendants. Les artisans et les petits commerçants sont victimes d'une fiscalité injuste, transformés eux-mêmes en percepteurs (TVA), privés d'un véritable régime de protection sociale, contraints de disparaître par la concurrence des grandes surfaces.	— Réforme de la patente et de la TVA au stade du détail. — L'égalité pour tous du régime de prévoyance sociale. — La retraite indexée sur le SMIC des autres travailleurs. — Le contrôle de l'implantation et de l'action des grandes surfaces.
LA FISCALITÉ Une réforme de la fiscalité. La fiscalité actuelle aggrave l'injustice du système.	— Suppression de "l'avoir fiscal". — Relèvement de l'abattement à la base et des tranches d'imposition de l'IRPP. — Détaxation des produits de consommation courante. — Lutte contre la fraude fiscale évaluée par les experts du gouvernement à environ 25 milliards de francs actuels.
LA RETRAITE La plupart des personnes âgées n'ont que **12,32** f. par jour pour vivre et la vieillesse s'identifie souvent à la misère.	— La retraite à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes au tarif minimum de 75 % du SMIC.
LA DUREE DU TRAVAIL Les travailleurs français sont ceux qui travaillent le plus de tous les pays du Marché Commun.	— Ramener la durée du travail progressivement à 40 heures en 5 jours sans diminution de salaire.

LE LOGEMENT

Le gouvernement a favorisé la construction de logements chers qui ne trouvent pas preneur alors que les besoins vitaux en logements sociaux ont été sacrifiés.

— La construction de 700.000 logements par an dont 75 % de logements sociaux.

LA SANTÉ

Depuis 1967 la Sécurité Sociale a été remise en cause par le Gouvernement : Les soins ne sont plus remboursés qu'à 70 %.

— Le remboursement intégral des soins tout en garantissant le libre choix du médecin et en améliorant les structures hospitalières.

LA PROMOTION DE LA FEMME

Malgré des déclarations d'intention et une loi votée en catastrophe l'écart entre les salaires masculins et féminins n'a cessé de s'aggraver.

— Le respect du principe "à travail égal salaire égal".
— L'abrogation de la loi de 1920 et le libre choix de la maternité.
— L'amélioration des conditions de vie des femmes et des mères de famille par la construction de crèches, de garderies, écoles maternelles. et par l'augmentation de l'allocation de salaire unique et des prestations familiales.

L'EDUCATION

Les chances d'un enfant de poursuivre des études longues dépendent du milieu où il est né. L'enseignement technique est le parent pauvre de l'Education Nationale : L'arrondissement d'Ambert est le seul du département qui n'a pas de C.E.T. masculin.

— Gratuité totale de l'enseignement dans tous les domaines.
— L'égalité des chances devant l'enseignement.
— Le développement des constructions scolaires tant en quantité qu'en qualité ce qui permettrait d'éviter des drames tel que celui que nous avons connu récemment.
— Organisation de services de ramassage gratuits.
— Revalorisation et extension de l'enseignement technique (construction d'un C.E.T. à Ambert).
— Construction d'établissements spécialisés pour l'éducation des handicapés.

L'AIDE AUX REGIONS LES PLUS DEFAVORISEES

Le gouvernement a refusé le maintien de la ligne voyageurs VICHY-AMBERT-LE PUY ce qui a entraîné une baisse de trafic de plus de 50 %. Il a refusé le classement de la RN 106 dans le schéma directeur routier régional.
Il contraint les collectivités locales à payer sur les travaux qu'elles réalisent, une TVA souvent supérieure au montant des subventions qu'il leur attribue.

— Octroi de subventions à l'équipement des collectivités locales.
— Aide à la création d'emplois feminins et masculins dans les 2 arrondissements pour assurer l'avenir de la région.
— Rétablissement des Services publics : Ligne de Chemin de fer VICHY-AMBERT-LE PUY, bureaux de poste et écoles rurales.
— Développement du tourisme.
— Et suppression de la T V A sur le montant des travaux des collectivités locales.

LES JEUNES

A un grand nombre de Jeunes le droit au travail et le droit de vote à 18 ans.

— Une formation professionnelle adaptée leur permettant de s'insérer dans la vie.
— Le droit de vote à 18 ans.
— La réduction du service national à 6 mois.

LES ANCIENS COMBATTANTS

Le gouvernement a refusé de satisfaire les légitimes revendications de toutes les catégories d'Anciens Combattants.

— L'application aux Anciens Combattants de 14-18 du rapport Constant.
— Aux A.C. et P.G. de 39-45 de la Résistance et des Maquis la parité de la retraite du combattant.
— Aux anciens d'AFN l'attribution de la carte du combattant et des droits y afférant.

LES LIBERTES

D'abroger toutes les lois portant atteinte à la liberté des citoyens.

— De rétablir les libertés individuelles et collectives.
— La liberté de l'information.
— Le respect du principe de la présomption d'innocence.
— La garantie de l'indépendance de la police, de la justice et des Partis vis à vis de l'Etat.

15 ANS ÇA SUFFIT !

Les SOCIALISTES et les RADICAUX de GAUCHE vous proposent des transformations profondes dans l'ORDRE et la LIBERTÉ

DÈS LE 1er TOUR

VOTEZ F. SAUZEDDE et Joannès ROIRON

PIVER - IMP. SABATIER - THIERS

Vu : LES CANDIDATS,